

## Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

*Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.*

|  |
|--|
| Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié |
|--|

Le 14 octobre 2021

Numéro de parution : RA000253

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/397

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 26 août 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. FEAUVEAUX (Benoit, Antoine, Alexandre), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «Etude de Maître Stéphanie LELONG, notaire» à la résidence de Pontcharra (Isère), a repris ses fonctions de notaire salarié, en date du 12 octobre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «BCD NOTAIRES» (Maîtres CHAPAT Bertrand et DESCHAMPS Céline) à la résidence d'Aix-les-Bains (Savoie). Prestation de serment requise.

Notaire concerné : M. FEAUVEAUX (Benoit, Antoine, Alexandre)

**Voir la publicité sur [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)**

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)